

Le point avec les acteurs du secteur

1,2 milliard d'euros : c'est le montant réservé à la décarbonation de l'industrie au sein du Plan de relance. Ce chiffre met en avant la nécessaire mutation de ce secteur vers une industrie plus durable.

Avec près de 10 % de ces emplois présents dans le secteur industriel, le Vaucluse est plus que jamais concerné par cette transition. C'est plus spécifiquement le cas des industries agroalimentaires, secteur clef qui représente 23 % des emplois industriels soit près de 9 000 salariés. Afin de mieux comprendre comment ces entreprises prennent en compte cette nouvelle donne, l'AURAV est partie à leur rencontre.

Avril 2022

UNE NÉCESSAIRE DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE

La récente envolée du prix des énergies (principalement gaz et pétrole) associée à leur caractère fini ont renforcé l'urgence d'entrer dans de nouveaux modèles moins consommateurs et plus respectueux de l'environnement.

Avec 18% des gaz à effet de serre rejetés et un quart de l'énergie française consommée, l'industrie est plus que jamais concernée par cette problématique.

Selon l'Ademe, l'industrie agroalimentaire, fortement implantée sur le territoire vaclusien, est la deuxième filière la plus consommatrice d'énergie derrière la chimie plastique.

S'il est de plus en plus admis que le maintien de la compétitivité de ces entreprises passera nécessairement par une meilleure traduction de l'impératif écologique, qu'en est-il réellement au sein des industries de notre territoire ? Quelles actions ont-elles d'ores et déjà mises en oeuvre ? Quels freins rencontrent-elles ? De quels besoins font-elles état ?

DES ENTRETIENS MENÉS DANS UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE

Afin de répondre à ces questionnements, l'Aurav a rencontré à la demande du Grand Avignon des entreprises du secteur agroalimentaire implantées dans le bassin de vie d'Avignon au cours de l'année 2021 (cf. méthodologie).

Ces entretiens se sont déroulés dans une période où la crise liée à la Covid était au coeur des préoccupations premières.

Même si la plupart des entreprises ont poursuivi leurs activités durant les périodes de confinement, elles ont dû faire preuve d'une grande agilité et réorienter une partie de leur marché afin de compenser les pertes dues aux secteurs à l'arrêt (restauration scolaire et privée principalement).

Les entreprises à vocation alimentaire se sont alors dirigées majoritairement vers les épicerie fines et la vente en ligne. Fait positif, ces nouveaux canaux de distribution ont été conservés à la fin des confinements leur permettant une plus grande diversification.

Si l'espoir d'une sortie de crise sanitaire était bel et bien présent lors du dernier semestre 2021, les conséquences financières liées à la Covid étaient plus marquées que jamais du fait de l'envolée du prix des matières premières qui impactaient toute la chaîne de production.

Malgré ce contexte, il est à noter que les dirigeants des entreprises rencontrées sont confiants en l'avenir et aucun n'a fait état d'un sentiment de menace sur son entreprise et les emplois qui y sont liés. L'importance des investissements mentionnés confirme d'ailleurs ce ressenti.



DES ENTREPRISES DÉJÀ FORTEMENT IMPLIQUÉES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les entreprises rencontrées ont d'ores et déjà mis en place nombre de politiques visant à un meilleur respect de l'environnement.

De vrais efforts effectués sur la consommation d'eau

Les industries agroalimentaires sont de grandes consommatrices d'eau car cette dernière est présente à tous les maillons de la chaîne de production : lavage des fruits ou des légumes, stérilisation, refroidissement, pasteurisation,...

L'ensemble des entreprises a donc conscience qu'il s'agit d'une ressource stratégique dont les consommations doivent être minimisées pour un meilleur respect de l'environnement mais également du fait d'arrêts sécheresse, qui encadrent les volumes d'eau consommables, de plus en plus fréquents.

De vrais efforts ont été réalisés ces dernières années permettant de baisser nettement les volumes d'eau consommés. Toutefois, les techniques utilisées sont aujourd'hui optimisées à leur maximum et ne leur permettent plus d'espérer d'améliorations.

Le manque de solutions techniques et la rigidité des normes en vigueur semblent désormais constituer les principaux freins. En effet, de grandes économies d'eau pourraient être réalisées grâce à la mise en place de circuits fermés qui permettraient sa réutilisation. Toutefois, la mise en place de cette solution se confronte, bien souvent, à une inadéquation avec les normes en vigueur du fait de la vocation alimentaire des produits fabriqués.

Un recyclage des déchets présents mais qui reste complexe

Nombre d'entreprises ont déjà abandonné les emballages plastiques non recyclables.

L'utilisation de packagings écologiques reste toutefois complexe pour les produits surgelés, l'offre disponible sur le marché étant encore peu développée et onéreuse.

Concernant les déchets, les déchets organiques sont recyclés dans la plupart des entreprises rencontrées grâce à la mise en place de composteurs ou encore via le recours à la méthanisation pour les industries de plus grande taille. Ce recours reste encore minoritaire du fait d'une offre limitée (peu de concurrence) et de coût élevé.

Une réduction moindre des consommations énergétiques et des autres postes

La réduction des consommations énergétiques est également recherchée par le biais d'une optimisation de l'existant (ex. étude sur l'éclairage) et de la mise en place de bonnes pratiques.

Certaines entreprises se sont également lancées dans la certification via l'obtention de la norme Iso 50 001.

D'autres actions plus modestes mais à l'impact social fort ont également été mises en place comme la suppression des bouteilles d'eau en plastique en faveur de fontaines ou de cruches, le remplacement de la flotte de véhicules par des voitures hybrides ou encore la mise en place de bacs de recyclage pour les déchets produits par les salariés.

Des impacts liés à la logistique encore peu pris en considération

Si les entreprises rencontrées ont conscience d'avoir un impact élevé sur la ressource en eau et la production de déchets, peu ont fait état de réflexions concernant une optimisation de leur logistique et de leur process de livraison. Aucun bilan carbone n'a encore été réalisé sur ce volet qui semble pourtant être une source importante d'émissions au vu de la provenance des matières premières parfois lointaine et du recours massif aux camions sur la livraison aval.

Enfin, elles traduisent rarement leur politique environnementale dans le cadre de plan d'entreprises (plans liés à l'amélioration de l'efficacité énergétique, au développement des énergies renouvelables, de réduction de transport de marchandises...). Il est toutefois à rappeler que l'obtention de normes ISO, principalement 14 001 et 50 001, est plus fréquente.



UN RECOURS AU LOCAL PRIORISÉ MAIS LOIN D'ÊTRE EXCLUSIF

Les entreprises font état d'un choix de leurs fournisseurs incluant la variable de l'origine géographique.

Pour exemple, les fournisseurs de matériels sont majoritairement localisés dans le quart Sud Est de la France. Le recours à des fournisseurs étrangers (Italie principalement) s'explique souvent par un manque d'offres locales sur un segment très spécialisé.

Enfin, il est noté que l'achat de matériels d'occasion semble de plus en plus fréquent tant dans un souci d'économie financière que de respect de l'environnement.

Concernant l'achat de matières premières, la part achetée à proximité (rayon de 150 Km autour de l'entreprise) peut atteindre les 80 % dans les entreprises les plus vertueuses.

Toutefois, on peut percevoir qu'à mesure que l'entreprise grandit, elle étend de plus en plus sa zone d'achat. Les principales raisons évoquées à cet élargissement géographique des marchés sont la complexité et le temps important pour

trouver des producteurs locaux avec lesquels travailler, le prix plus élevé des matières premières (le prix du transport ne devient plus problématique du fait de volume d'achat important) et le manque d'offres à proximité associés à la pénurie de certains produits du fait de mauvaises récoltes (ex. pommes en 2021).

Ainsi, si le recours à l'import est obligatoire pour certaines denrées non produites sur le territoire français comme le chocolat ou les fruits exotiques, il est également pratiqué pour de nombreux fruits, légumes et plantes aromatiques produits en France et notamment en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'arc Méditerranéen (Espagne, Italie et Maghreb) et l'Europe de l'Est sont les principaux fournisseurs de ces matières premières.

En outre, il est à noter que la fermeture de certains marchés durant la Covid n'a pas eu d'impact sur le recours à des fournisseurs plus locaux. Elle a, par contre, renforcé la volonté de diversification des fournisseurs.



DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES PILIERS ET ANIMATRICES DE LA TRANSITION

Les collectivités locales sont vues comme de véritables appuis à la mise en oeuvre de la transition énergétique. Les entreprises affichent donc un intérêt certain pour renforcer les liens avec le secteur public, notamment les EPCI.

Des premiers besoins en faveur d'une coopération public-privé renforcée sont d'ores et déjà ressortis des entretiens et peuvent se synthétiser autour de 6 orientations.

Un recyclage optimal des déchets

Le tri des déchets est un des premiers enjeux. Il s'agit, notamment, d'un poste auquel les salariés sont sensibles : le tri des déchets est l'une des actions très souvent citée en réponse à une meilleure responsabilité sociétale des entreprises.

Si, globalement, des efforts sont déjà effectués sur le tri du carton et du papier, le traitement des autres matériaux recyclables comme le plastique ou encore le verre est encore un domaine de marge de progression.

Une meilleure politique de l'eau

Les industries agroalimentaires ont conscience de la quantité importante d'eau qu'elles consomment, que ce soit pour laver la matière première, nettoyer les ateliers ou encore refroidir les produits transformés.

Si l'eau potable est nécessaire pour le lavage des matières premières, la récupération de l'eau non potable pourrait être étudiée pour certains processus où elle ne rentre pas en contact avec les produits comme le refroidissement.

Les collectivités territoriales pourraient alors jouer un rôle d'interface entre le monde de la recherche et le monde de l'entreprise afin d'étudier, ensemble, des solutions techniques viables répondant à l'ensemble des enjeux et des normes réglementaires.

La réduction du volume d'eau utilisé pourrait être considérable avec un tel processus.

L'appui à l'obtention d'aides financières ou techniques

Les industries de petite taille apprécient fortement le rôle d'assistance joué par les EPCI dans le cadre d'appels à projets pour obtenir des subventions publiques, le plus souvent nationales et régionales.

En effet, ces dossiers de candidature sont souvent complexes et mobilisent un temps de travail important.

Le rôle de l'EPCI, comme relai de l'information des aides mobilisables auprès des entreprises, mais aussi en assistance à la création de dossiers, est donc important à consolider et à faire perdurer.

L'animation d'un réseau d'entreprises

De nombreux réseaux permettant aux entreprises de se regrouper existent déjà, que ce soit dans un cadre public ou privé.

Les entreprises souhaitent développer ces mises en relation pour notamment se retrouver avec des entreprises de tailles variées provenant d'un périmètre géographique restreint, ne pas participer uniquement à des réseaux spécialisés par filières économiques qui ne permettent pas la transversalité...

Les entreprises mettent en avant le rôle d'animateur joué par les collectivités pour, par exemple, favoriser la connaissance du tissu local ainsi que les échanges et bonnes pratiques en matière de transition écologique.

L'assistance dans la recherche de fournisseurs locaux

Les EPCI sont considérés comme des intermédiaires pertinents entre les producteurs locaux et les entreprises. Cette interface permet aux industries de gagner un temps considérable et favorise, de plus, un recours plus massif au local.

La mise à disposition d'une liste de producteurs sur lesquels s'appuyer pourrait être une première étape clé dans les territoires.

L'accompagnement dans la mise en œuvre de techniques et technologies au service de la transition environnementale

Les entreprises sont en recherche d'appui afin de trouver des solutions sur la mise en œuvre de techniques permettant de réduire leur impact environnemental.

L'accompagnement des collectivités territoriales semble facilitateur dans les études d'évaluation de leur impact (ACV - cycle de vie) et dans la mise en place d'un réseau basé sur le triptyque entreprises - recherche - collectivités territoriales.



DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES NÉCESSITANT UNE COOPÉRATION PUBLIC - PRIVÉ RENFORCÉE

Les entreprises sont confrontées à d'autres enjeux de transition écologique. La coopération entre les acteurs publics et privés est d'ailleurs conçue comme appui important dans la réussite de cette transition.

Vers la création d'un bonus alimentaire ?

Certains types de productions sont encore trop peu produits sur le bassin local pour permettre aux industries qui le souhaitent de ne pas recourir à l'import.

Le retour de certaines productions comme l'amande ou la pistache est d'ailleurs vu très positivement par les entreprises.

Afin de poursuivre et favoriser les productions agricoles locales à destination de l'alimentation humaine, l'ajout d'un bonus alimentaire au sein des commissions permettant la régulation du foncier agricole pourrait être étudié. Sa mise en place permettrait ainsi d'augmenter la capacité alimentaire des territoires.

Une meilleure organisation et structuration de la filière arboricole et maraîchère

Les industries travaillant avec les producteurs locaux cumulent souvent de nombreux contrats pour atteindre les volumes nécessaires.

L'organisation optimale de la filière maraîchère et arboricole peut permettre de conquérir certaines entreprises qui s'étaient dirigées vers un marché non local du fait de la multiplication des contrats et des problématiques engendrées par la multiplication des fournisseurs.

Améliorer la logistique aval

Beaucoup d'industries de petite taille possèdent des clients présents dans un périmètre géographique très réduit.

La question de la logistique reste une problématique cruciale pour éviter les déplacements de camion.

L'amélioration de la logistique aval (mutualisation, plateforme logistique, utilisation massive et coordonnée des moyens de transport au rapport coût / impact environnemental le plus efficient...) constitue un enjeu majeur.

Un besoin d'offres alternatives à la voiture pour les salariés en horaires décalés

Certaines entreprises fonctionnent avec des horaires décalés (travail en 2/8) avec, en parallèle, des coûts de mobilité qui risquent d'augmenter significativement à l'avenir.

Cette croissance du prix des énergies est d'autant plus problématique que ces salariés n'ont pas d'alternatives à la voiture.

Face à ce phénomène, l'étude de nouvelles solutions comme l'extension ou l'adaptation des horaires de certaines lignes de transports en commun permettrait aux salariés de pouvoir se rendre au travail en transport en commun.

Un recours facilité à la méthanisation pour les déchets organiques

Le recyclage des déchets organiques dont les volumes sont importants (épluchage de fruits et légumes) est un fort enjeu pour les entreprises. La méthanisation est souvent évoquée comme une piste à étudier. Cependant, les industries s'estiment encore peu armées sur les démarches à opérer pour se rattacher à une usine de méthanisation déjà en place ou pour faire remonter leurs besoins de développement de l'offre existante.

La réutilisation du verre

Afin de bannir le plastique de leur contenant, la bascule vers le verre est de plus en plus utilisée.

Toutefois, pour que ce choix ait une réelle plus-value environnementale, le verre doit être à minima recyclé.

La création d'un système de consigne du verre afin de réutiliser les contenants est perçue comme une avancée certaine à expérimenter.

UNE ANALYSE PROVENANT D'ENTRETIENS MENÉE PAR L'AURAV ET LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

Afin de mieux cerner les actions mises en œuvre et les enjeux de la transition écologique dans le secteur des industries agroalimentaires, des entretiens semi-directifs ont été menés auprès d'entreprises structurantes et innovantes du bassin de vie d'Avignon.

Des entreprises de taille différente et implantées depuis plus ou moins longtemps sur le territoire ont été interrogées.

Ces entretiens ont eu lieu entre mars et octobre 2021.

Ils ont été menés par l'Aurav et un représentant de l'intercommunalité d'implantation de l'entreprise.

Dans les entreprises, les personnes entretenues étaient le(s) dirigeant(s) ou les directeurs de production et /ou des services environnement.



Direction de la publication : Gilles PERILHOU
Réalisation : Anne-Lise BENARD

www.aurav.org
164 avenue de St Tronquet
84130 Le Pontet
Avril 2022